

**Congress of Local and Regional Authorities of Europe**  
**Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe**

Strasbourg, le 16 juin 1997  
s:\silver\obselec\croatie\rap42r.f

CG/BUR (4) 2 rev.

**BUREAU DU CONGRES**

**OBSERVATION DES ELECTIONS LOCALES  
EN REPUBLIQUE DE CROATIE  
du 13 au 15 avril 1997**

Rapporteuse: Baronne Farrington of Ribbleton (Royaume-Uni, R)

*Rapport approuvé par le Bureau du Congrès  
le 5 juin 1997*

**Sommaire:**

- A. Participation
  - B. Programme
  - C. Contexte des élections
  - D. Observations
    - Croatie
    - Slavonie orientale
  - E. Conclusions
- Annexes

## A. PARTICIPATION

M. Haegi, président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) a été invité par le Gouvernement croate et l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) à observer les élections locales et régionales qui se tenaient le 13 avril 1997 (Annexe 1). Le CPLRE est en fait l'organe compétent du Conseil de l'Europe pour l'observation des élections locales et régionales. Le Bureau du Congrès a donc décidé d'envoyer une délégation.

Le président du Parlement croate et l'ATNUSO avaient envoyé des invitations à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui a elle aussi décidé d'envoyer une délégation. Celle-ci devait s'attacher à l'observation des territoires administrés par l'ATNUSO.

Suite à ces décisions, une délégation du Conseil de l'Europe représentant divers partis et constituée par l'Assemblée parlementaire et le CPLRE a observé les élections locales qui se déroulaient en République de Croatie, et notamment en Slavonie orientale, du 10 au 15 avril.

La délégation du CPLRE se composait de membres originaires de différents pays européens et appartenant à divers partis politiques:

M. Kieres, vice-président du CPLRE, président de la délégation (Pologne, Indépendant, R); Mme la Baronne Farrington, rapporteur (Royaume-Uni, SOC, R); M. Chénard, vice-président du CPLRE (France, SOC, L); Mme Bennett (Irlande, PPE/DC, L); M. Bernat (Slovaquie, Indépendant, R); M. Hallberg (Suède, PPE/CD, R); M. Lycourgos (Chypre, Démocrate, R); M. Morgan (Royaume-Uni, PPE/CD, L); M. Sonesson (Suède, PPE/CD, R); M. Szabo (Hongrie, Indépendant, L); M. Varga (Hongrie, Libéral, R).

Experts: M. Glimstedt (Suède), M. Friederich (France), M. Despicht (France), M. Dournel (France).

Secrétariat: M. Bohner (Secrétariat du CPLRE), M. Silvestrini (Secrétariat du CPLRE), Mme Affholder (programme LODE).

Côté croate, l'interlocuteur de la délégation du Congrès était M. Torti, chef de la coordination des observateurs étrangers pour les élections de 1997 et secrétaire de la délégation croate auprès de l'Assemblée parlementaire, qui assistait la délégation dans l'exécution de sa mission.

Les observateurs envoyés en Slavonie orientale étaient assistés par l'équipe de l'Ambassade de la démocratie locale d'Osijek/Vukovar.

Les communiqués de presse du CPLRE sur l'observation des élections locales sont reproduits à l'Annexe 2.

Le rapport d'information de l'Assemblée parlementaire sur les élections locales en Croatie - Slavonie orientale, Baranja et Srem occidental est joint au présent document (Doc. 7803 Addendum D).

## **B. PROGRAMME**

### Vendredi 11 avril 1997

- 9 h 00 Réunion avec les membres de la délégation croate auprès du Congrès et les représentants de l'Association des villes et communes de la République de Croatie
- 11 h 00 Réunion avec des représentants des médias croates, à la Maison des journalistes
- 12 h 30 Déjeuner offert par l'Association des villes et communes aux membres de la délégation du CPLRE
- 15 h 00 Réunion entre M. Plaric, vice-ministre de l'Administration, et une délégation restreinte de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du CPLRE (Baronne Farrington, M. Kieres, M. Chénard, M. Glimstedt et M. Bohner)
- 16 h 15 Réunions conjointes de la délégation de l'Assemblée parlementaire et du Congrès
- 17 h 00 Réunion avec M. Ivan Mrkonjic, président de la Commission électorale centrale, et d'autres membres de la Commission
- 18 h 00 Réunion avec les ambassadeurs des Etats membres du Conseil de l'Europe
- 18 h 30 Cocktail offert par M. Vlatko Pavletic, président du Parlement de la République de Croatie, pour les délégations étrangères de surveillance présentes lors des élections de 1997

### Samedi 12 avril 1997

- 09 h 00 Réunion avec les représentants des partis politiques croates
- 10 h 30 Départ des observateurs

### Dimanche 13 avril 1997

Observation des élections en Croatie, notamment en Slavonie orientale

### Lundi 14 avril 1997

#### *Equipes en Slavonie orientale:*

- 08 h 00 Observation des élections
- 18 h 00 Départ pour Zagreb

#### *Autres équipes:*

- 10 h 00 Retour des observateurs envoyés à Zagreb  
Réunion des membres de la délégation du CPLRE, rédaction du communiqué de presse

Mardi 15 avril 1997

09 h 30 Conférence de presse dans le bâtiment du Parlement

12 h 00 Départ des observateurs

### **C. CONTEXTE DES ELECTIONS**

1. Les élections législatives et locales de Croatie se déroulaient le dimanche 13 avril 1997. Les citoyens de Croatie élisaient les membres de la Chambre des comtés (chambre haute nommée *Zupanijski dom*) du Parlement croate, ainsi que les membres des assemblées de comté et des conseils des villes et des communes.  
La Croatie compte 422 communes, 121 villes et 20 comtés.  
Zagreb, la capitale, possède également le statut de comté.
2. Les membres de la Chambre des comtés du Parlement croate étaient élus au scrutin proportionnel, tandis que les membres des autorités locales étaient élus selon un mode de scrutin combiné.  
Au sein de la chambre haute du Parlement croate, 63 députés étaient élus au scrutin proportionnel. Chacun des 20 comtés croates élisait trois représentants; il en allait de même pour la ville de Zagreb, qui possède le statut de comté.
3. Les membres des 422 conseils de commune et des 121 conseils de ville, ainsi que les membres des 20 assemblées de comté et de l'assemblée de Zagreb, étaient élus selon un mode de scrutin combiné; un quart des candidats étaient élus au scrutin majoritaire dans leur circonscription; trois quarts des candidats étaient élus sur les listes au scrutin proportionnel. Il y avait au total cinq scrutins distincts! Il s'agit là d'un système très compliqué, mais aussi très démocratique. C'est par ailleurs une procédure très astreignante pour les électeurs et les commissions des bureaux de vote.
4. Les élections se déroulaient en même temps dans la région danubienne de Croatie, qui est sous administration de l'ONU (ATNUSO). Cette région s'étend sur deux comtés croates, à savoir Vukovar-Srijem et Osijek-Baranja. Cette situation était contestée par de nombreux Serbes, qui ont organisé, le 6 avril, un référendum demandant que l'ensemble de la région administrée par l'ATNUSO ne soit constituée que d'un seul comté. Les autorités croates et l'ATNUSO n'ont pas accédé à cette revendication. Depuis les changements administratifs et territoriaux opérés par le général Klein, la région comporte 30 communes, dont deux sont pour un an sous administration transitoire des Nations Unies. Participaient au scrutin les personnes qui résident dans la région et sont citoyennes de Croatie, de même que les personnes déplacées de la région danubienne de Croatie résidant ailleurs, et les Serbes vivant en Slavonie orientale qui ont quitté les régions de Knin et de Glina après août 1996. Dans la région du Danube, ces personnes devaient se faire inscrire pour recevoir la nationalité croate, qui était accordée à ceux qui pouvaient prouver qu'ils vivaient là avant le 15 janvier 1996.
5. Trente-huit partis sur un total de 68 se sont inscrits en Croatie, et les candidats indépendants ont présenté un total de 175 listes pour l'élection des membres de la Chambre des comtés. Quarante-quatre listes étaient des listes de coalition rassemblant deux partis ou plus, et six listes étaient des listes de candidats indépendants et des listes de parti.

6. L'Union démocratique croate (HDZ) a présenté 20 listes de parti et une liste de coalition, le Parti croate des paysans (HSS) et le Parti socio-libéral croate (HSLs) ont tous deux présenté cinq listes de parti et 16 listes de coalition, et le parti socio-démocrate (SDP) a présenté deux listes de parti et 18 listes de coalition pour l'élection des membres de la chambre haute.
7. Vingt-trois partis avaient des candidats en lice dans les élections locales du conseil de la ville de Zagreb. L'alliance de sept partis d'opposition pour le conseil de la ville de Zagreb s'est désagrégée. Dans les circonscriptions où un quart des candidats devaient être élus au scrutin majoritaire, les partis ont constitué divers types d'alliances, tandis que là où les trois quarts des candidats étaient élus au scrutin proportionnel, seuls trois petits partis se sont alliés pour présenter une liste de coalition.
8. Il y avait sur l'ensemble de la Croatie 537 commissions électorales au niveau des villes et des communes, 2677 circonscriptions et 7.458 bureaux de vote. Les personnes déplacées votaient dans 648 bureaux de vote et les résidents de la région danubienne de Croatie devaient voter dans 181 bureaux. La Commission électorale croate a été chargée de l'organisation des élections, et dans la région danubienne de Croatie, cette tâche a été assumée par des commissions de trois membres constituées par le général Klein. Ces commissions comportaient des représentants des Serbes, des Croates et de minorités nationales de la région danubienne de Croatie. Plus de 3.640.000 électeurs étaient inscrits sur l'ensemble du territoire croate.
9. Selon des informations communiquées par la Commission électorale croate, les partis politiques avaient annoncé qu'ils fourniraient pas moins de 40.000 observateurs. Les élections étaient surveillées par les organisations croates Coordination des partis d'opposition (KOSPI) et l'Organisation des citoyens (GONG). A la date du 9 avril, 400 observateurs étrangers étaient inscrits, représentant notamment l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE), le corps diplomatique établi en Croatie, etc.
10. Le Parlement croate est bicaméral, puisqu'il comporte une Chambre des représentants et une Chambre des comtés. Les intérêts des citoyens à caractère régional trouvent leur expression à la Chambre des comtés. Celle-ci peut formuler des propositions sur les questions tranchées par la Chambre des représentants, et les examiner. Elle peut également opposer un veto suspensif aux lois approuvées par la Chambre des représentants. La Chambre des comtés se compose de 63 membres élus et cinq membres désignés, et éventuellement de l'ancien président de la République. Le mandat des membres de la Chambre des comtés est de quatre ans.
11. Dans sa précédente composition, la Chambre des comtés comportait 68 membres, dont 63 élus dans les 20 comtés et à Zagreb. Lors des dernières élections, il y a quatre ans, l'Union démocratique croate (HDZ), qui était au pouvoir, avait obtenu 37 sièges, soit la majorité; le Parti socio-libéral croate (HSLs) en avait obtenu 16; le Parti croate des paysans (HSS) 5; le Parti démocratique d'Istrie (IDS) 3; le Parti populaire croate (HNS) un et le Parti socio-démocrate (SDP) un également.

## **D. OBSERVATIONS**

### **Visite préparatoire (7-12 avril 1997)**

M. Glimstedt, expert du CPLRE, a rencontré à Zagreb M. Torti (chef de la coordination des observateurs étrangers pour les élections de 1997) afin de recueillir tous les instruments liés aux élections qui étaient nécessaires à la délégation du Conseil de l'Europe pour observer les élections locales (lois sur l'administration et l'autonomie locales, et sur l'élection des représentants du Parlement, registres électoraux, instructions impératives, liste des bureaux de vote, lettres et badges d'accréditation).

En Slavonie orientale, l'expert, accompagné par M. Friederich (délégué de l'Ambassade de la démocratie locale à Osijek), s'est entretenu avec les représentants locaux des partis politiques suivants (Annexe 3): Parti croate de Slavonie-Baranja (SBHS), Parti croate des paysans (HSS), Parti socio-démocrate de Croatie (SDP), Parti socio-libéral croate (HSLs) et Parti populaire serbe (SNS). La réunion avec les représentants politiques portaient sur leurs vues politiques, leurs attentes, l'accès aux médias, le financement de la campagne électorale, le mode de scrutin, les problèmes qui pourraient se présenter, etc.

Pour recueillir des informations sur les élections locales, la délégation du CPLRE a eu plusieurs réunions à Zagreb, le vendredi 11 avril, avec M. Plaric, vice-ministre de l'Administration; les membres de l'Association des villes et communes de la République de Croatie; M. Mrkonjic, président de la Commission électorale centrale; la délégation croate auprès du Congrès; les représentants des médias croates; les ambassadeurs des Etats membres du Conseil de l'Europe. A Vukovar, la délégation du CPLRE a rencontré des représentants de l'ATNUSO et des dirigeants de la communauté serbe locale.

### **Les jours de scrutin**

Les jours de scrutin, les membres de la délégation se sont déployés par équipes de deux, accompagnées par un guide/interprète et un chauffeur, dans les villes de Zagreb, Glina, Knin, Sisak, Petrinja, Pakrac/Lipik, Osijek et dans la région administrée par l'ATNUSO, dans les villes de Vukovar, Vinkovci et Beli Manastir.

L'Annexe 4 présente la composition des équipes du CPLRE et leur répartition dans les différentes zones d'observation.

L'Annexe 5 présente un résumé des observations sur les opérations électorales faites par chaque équipe d'observateurs du CPLRE dans les différents bureaux de vote.

## **CROATIE**

L'observation des élections et les réunions préparatoires de la délégation du CPLRE ont été facilitées surtout par le soutien efficace qu'a apporté le Département pour la coordination des observateurs étrangers du Secrétariat du Parlement croate, placé sous la direction de M. Torti.

La délégation du CPLRE a souligné que ces élections étaient une gageure pour la Croatie. Il s'agissait des premières élections concernant l'ensemble du territoire croate depuis 1991. Soixante-huit partis étaient inscrits, dont 44 en lice pour les élections de la chambre haute. Les autorités croates devaient faire face aux bouleversements survenus ces dernières années - au niveau de la population et des structures -, suite à la récupération de l'ex-Krajina (ancien Secteur Sud) et des régions de Pakrac/Lipik/Okucani, et du fait du processus (non achevé) de réintégration pacifique de la Slavonie orientale. Dans de nombreux cas, tous ces facteurs ont créé des problèmes au niveau des listes électorales. On a généralement pu y remédier grâce à des certificats délivrés le jour du scrutin par les communes concernées, ces certificats permettant d'ajouter sur la liste les électeurs qui y manquaient. Il est bon que ces certificats aient été collectés et ajoutés aux procès-verbaux, et qu'ils n'étaient valables que sur présentation d'une carte d'identité. Ce système n'aura peut-être pas d'incidence sur le résultat des élections, mais il risque néanmoins de semer une grande confusion et d'introduire une incertitude, notamment quant au nombre total de citoyens ayant le droit de voter. Il reste que la présentation des listes électorales (informatisées et dans l'ordre alphabétique) était très professionnelle. Le système consistant à entourer le numéro de série des personnes qui ont voté au lieu de leur faire signer le registre risque de semer la confusion. On pourrait envisager d'imprimer des cartes d'électeur, sur lesquelles on apposerait un tampon lorsque les électeurs se rendent aux urnes.

Les conditions dans lesquelles les élections ont été préparées et se sont déroulées étaient également difficiles: les conditions matérielles laissaient à désirer (vitres brisées, absence de chauffage, d'électricité, d'isolaires, etc.), en particulier dans les régions récemment replacées sous l'autorité croate. Les opérations électorales, qui concernaient cinq scrutins se déroulant le même jour, étaient compliquées. Le fait que l'on manque de personnel formé et que les changements soient signalés tardivement n'ont fait qu'accroître la difficulté. Nombre de personnes qui intervenaient dans les opérations électorales avaient du mal à comprendre la différence entre les représentants des partis et les observateurs des partis dans les commissions des bureaux de vote et dans les commissions de commune ou de *Zupanija*. Le fait que les représentants des partis puissent participer au travail des commissions et que les représentants et les observateurs puissent recevoir des copies des procès-verbaux dressés par les commissions a permis de faire davantage participer l'opposition aux scrutins. Il a fallu ouvrir des bureaux de vote spéciaux pour permettre aux personnes déplacées d'élire leurs représentants politiques dans la région administrée par l'ATNUSO, ainsi que pour les Serbes vivant dans cette région mais souhaitant voter pour leur ancien lieu de résidence situé ailleurs en Croatie.

La délégation du CPLRE a estimé que ces élections étaient satisfaisantes, le scrutin s'étant déroulé dans le calme et la sérénité. Aucun incident majeur n'a été rapporté. De nouveaux droits ont été reconnus à l'opposition. Les différents partis politiques ont pu envoyer des observateurs dans les bureaux de vote, et se sont vu promettre un accès équitable aux médias. La délégation du CPLRE a exprimé sa satisfaction sur la façon dont les élections se sont déroulées, bien que l'on ait constaté de nombreuses irrégularités.

Durant la campagne électorale, une importante propagande télévisée (par exemple des reportages sur les rassemblements politiques ou les réunions publiques du président de la République de Croatie) a favorisé le parti au pouvoir, qui bénéficiait manifestement d'un accès déloyal aux médias (en particulier à la télévision). Les membres du Congrès ont également déploré la publication tardive des résultats du scrutin<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le 16 mai, les résultats concernant les élections locales et régionales n'étaient toujours pas disponibles au Secrétariat à Strasbourg.

Le Secrétariat du Congrès a reçu en date du 28 mai 1997, de la part de l'Ambassadeur, Représentant Permanent de la Croatie, une partie des résultats des élections locales tenues le 13 avril concernant la deuxième Chambre du Parlement (Županijski dom Sabora), les assemblées des comtés y compris la ville de Zagreb, les autorités locales des territoires sous administration transitoire (ATNUSO) et les villes de Rijeka et Karlovac.

Le Secrétariat du Congrès a été informé que ces résultats ne sont pas encore officiels. N'ayant pas encore obtenu les résultats de toutes les circonscriptions électorales, la Commission électorale n'a pas pu valider les résultats de ces élections. En effet, les résultats ont été annulés dans quelques circonscriptions en raison d'irrégularités, et de nouvelles élections ont eu lieu plus tard. De ce fait, la Commission n'a pas été en mesure d'officialiser les résultats des élections locales.

La publication officielle de tous les résultats électoraux sera probablement disponible à partir de la deuxième semaine du mois de juin 1997.

Le Rapporteur souhaite que les résultats des élections soient transmis de que possible au Secrétariat du Congrès.

Il est difficile de comprendre pourquoi les commissions des bureaux de vote et les commissions de commune et de *Zupanija* ne sont pas tenues, comme dans la plupart des autres pays, de publier les résultats sur-le-champ, ne serait-ce que sous une forme provisoire. Peut-être faudrait-il modifier la législation sur ce point. Une telle mesure contribuerait largement à accroître la transparence, et donc à éviter tout soupçon de manipulation avant la communication des résultats, qui est un stade très délicat dans les opérations électorales. Dans de nombreux cas, les observateurs ont eu l'impression que les commissions des bureaux de vote n'avaient aucun problème au niveau du décompte des voix, mais trouvaient très compliquée la rédaction des procès-verbaux. Il a été observé que dans certains cas, les procès-verbaux n'étaient en fait pas dressés sur place au bureau de vote, mais plus tard, au sein de la commission électorale communale. Des personnes mal intentionnées risquaient d'en profiter pour falsifier les résultats. Des candidats ont été désignés tardivement. La formation du "personnel électoral" était insuffisante et les personnes compétentes manquaient. On a constaté une certaine inaptitude dans la constitution des procès-verbaux. Il n'y avait pas suffisamment de lignes directrices pour éviter l'annulation hâtive de voix là où l'intention de l'électeur pouvait être prise en compte de manière adéquate. Les bureaux de vote n'étaient pas toujours bien constitués. Dans certains cas, il n'y avait pas d'isoloir, ce qui portait atteinte au principe du vote secret. Les listes électorales étaient quelquefois incomplètes, et une certaine confusion est apparue du fait que les partis politiques avaient la possibilité d'envoyer des représentants et des observateurs. Par ailleurs, les élus locaux et régionaux qui faisaient partie de la délégation du CPLRE ont exprimé leur préoccupation liée au risque que les personnalités politiques nationales s'immiscent dans la campagne électorale en soutenant les listes locales. Cela concernait en particulier le président de la République, situation inhabituelle et inconnue dans la plupart des autres pays.

## **SLAVONIE ORIENTALE**

Voir le Doc. 7803 Addendum I de l'Assemblée parlementaire.



## E. CONCLUSIONS

Se basant sur l'observation des élections dans diverses régions du pays et tenant compte du fait que les autorités croates devaient faire face à maintes difficultés liées au contexte de l'après-guerre, la délégation du CPLRE a déclaré les élections libres et loyales, mais a mis l'accent sur certaines mesures qui permettraient d'améliorer la procédure de vote (certaines sont mentionnées dans les différentes annexes du communiqué de presse). La situation spécifique de la région administrée par l'ATNUSO et les irrégularités importantes que l'on y a constatées appelleront à l'avenir une attention particulière.

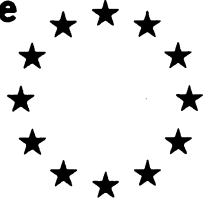
Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le processus électoral n'est qu'une partie du système démocratique. La suite dépendra largement du fonctionnement des organes nouvellement élus. En Slavonie orientale tout particulièrement, les choses ne seront pas faciles, car la liberté de mouvement n'y a pas encore été établie. Des conseils mixtes (croates/serbes) devront se réunir régulièrement et entreprendre des tâches en commun. Les conseillers élus, mais aussi l'ATNUSO, le Gouvernement croate et la communauté internationale ont là un défi majeur à relever. L'Ambassade de la démocratie locale d'Osijek/Vukovar apportera son concours au développement de la démocratie locale et régionale dans la région.

Dans cette région, ainsi qu'à Pakrac/Okucani, Glina et Knin, les efforts de reconstruction seront dans les années à venir une préoccupation majeure pour les autorités locales et régionales.

Par ailleurs, les choses dépendront pour une large part de la détermination du Gouvernement croate et du président de la République à respecter pleinement, dans tous les domaines, la volonté démocratique des citoyens qui s'est exprimée à travers les élections. Ce facteur sera crucial pour les *Zupans* élus, notamment dans les régions où l'opposition aura gagné, ainsi que pour le maire de Zagreb. Les observations faites dans le communiqué de presse du Congrès d'avril 1996 (Annexe 2) conservent donc toute leur validité. Le Congrès espère également que les engagements contractés au sujet de l'élaboration d'une nouvelle loi sur les autorités locales et régionales, en collaboration avec des experts du Conseil de l'Europe, vont enfin être honorés.

Il est regrettable que, 50 jours après le scrutin, nous n'ayons pas encore reçu les résultats complets des élections locales, sauf en ce qui concerne les *Zupanije* administrées par l'ATNUSO et quelques autres municipalités.

**Council of Europe**  
**Conseil de l'Europe**



**Congress of Local and Regional Authorities of Europe**  
**Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe**

Strasbourg, le 7 avril 1997  
s:\delai.lt\bohner\croatie\docs\doc32fr

CG/GT/HR (3) 2

**MISSION D'OBSERVATION  
DES ELECTIONS LOCALES EN CROATIE**

**13 avril 1997**

**INVITATIONS POUR L'OBSERVATION DES ELECTIONS  
DU 13 AVRIL 1997**

1. Ministère des Affaires étrangères - 13.02.1997
2. UNTAES - 12.03.1997

*Document d'information*

De: République de Croatie  
Ministère des Affaires étrangères  
41000 ZAGREB

A: Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe  
Conseil de l'Europe  
Strasbourg

Le Ministère des Affaires étrangères de la République de Croatie présente ses compliments au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe et a l'honneur de l'informer que, faisant suite à une décision du Président de la République de Croatie, M. Franjo Tuđman, les élections à la Chambre des comtés du parlement de la République de Croatie se dérouleront le dimanche 13 avril 1997. Sur décision du Gouvernement de la République de Croatie, des élections locales (membres des conseils municipaux, des assemblées de comté et du conseil municipal de Zagreb) se dérouleront également le dimanche 13 avril 1997.

Le ministère des Affaires étrangères de la République de Croatie invite des observateurs internationaux à suivre ces élections.

Les Etats et organisations souhaitant envoyer des observateurs à ces élections sont invités à en communiquer les noms au Comité de coordination des observateurs étrangers aux élections de 1997. Le responsable de ce comité de coordination est:

M. Lavoslav Torti  
Tél.: +385 1 4569 461  
Fax: +385 1 443 313  
Trg Sv. Marka 6, Parlement

Le Comité de coordination des observateurs étrangers aux élections de 1997 aidera les observateurs internationaux à coordonner les aspects pratiques avec la commission électorale de la République de Croatie. Tous les aspects logistiques, y compris les frais de déplacement et de séjour, seront à la charge des Etats ou organisations envoyant des observateurs.

Le ministère des Affaires étrangères de la République de Croatie profite de cette occasion pour renouveler au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe l'assurance de sa plus haute considération.

Zagreb, le 13 février 1997

De : Nations Unies  
Administration Transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale,  
la Baranja et le Srem occidental  
Quartier général, questions civiles

A : Madame Leni Fischer  
Présidente de l'Assemblée parlementaire  
du Conseil de l'Europe  
F-67075 Strasbourg

Le 12 mars 1997

Madame,

Au nom de M. Klein, administrateur transitoire, je souhaite vous informer que, celui-ci ayant estimé que l'ensemble des parties concernées répondaient aux conditions requises, et conformément à la Résolution du Conseil de sécurité 1037, au paragraphe 12 de l'accord de base du 12 novembre 1995 et à une lettre du Gouvernement de la République de Croatie sur l'achèvement du processus de restauration de la paix dans la région, il a annoncé hier la tenue d'élections dans la région de Slavonie orientale, de Baranja et de Srem occidental le 13 avril 1997.

M. Klein souhaite à cette occasion inviter le Conseil de l'Europe à observer le déroulement de ces élections, lesquelles, comme vous le savez sans doute, auront lieu en même temps que les élections aux assemblées locales (Zupanje) des deux comtés d'Osijek-Baranja et de Vukovar-Srem occidental ainsi qu'à la Chambre des comtés du parlement (Sabor).

Dans la perspective d'une poursuite de notre collaboration dans cet effort de restauration de la paix, je vous prie d'agréer, Madame, ...

Gerard Fischer  
Chef des questions civiles



INFORMATION AND INFORMATION TECHNOLOGIES  
COMMUNICATION ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION  
F-67075 STRASBOURG CEDEX (FRANCE)  
Tél : 03 88 41 25 60    Telefax : 03 88 41 27 90  
E-mail: [unit.press@dircom.coe.fr](mailto:unit.press@dircom.coe.fr)  
Internet: <http://www.coe.fr>

## Elections en Croatie

STRASBOURG, 01.04.97 - Faisant suite à une invitation du Gouvernement croate et de l'ATNUSO (Administration Transitoire des Nations-Unies pour la Slavonie orientale, le Baranja et le Srem occidental), le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe (CPLRE) envoie une délégation d'observateurs en Croatie, y compris la Croatie danubienne (Slavonie orientale) en vue de l'observation des élections locales, régionales et de la 2<sup>e</sup> Chambre du Parlement croate qui auront lieu le dimanche 13 avril. Cette observation se fera conjointement avec une délégation de l'Assemblée parlementaire de l'Assemblée parlementaire du CONSEIL DE L'EUROPE.

A cette occasion, Claude HAEGI, Président du CPLRE, Conseiller d'Etat et Chef du Département de l'Intérieur, de l'Environnement et des Affaires Régionales de la République et Canton de Genève a fait la déclaration suivante :

"Cet envoi d'observateurs ne signifie pas que le Congrès est, au stade actuel, satisfait de la mise en oeuvre des engagements pris par la Croatie.

En particulier, la Croatie s'était engagée à modifier, après avoir consulté les experts du Conseil de l'Europe, sa législation sur les pouvoirs locaux et régionaux, notamment afin de mettre en harmonie le rôle du Préfet (Župan) dans les comtés croates avec la Charte européenne de l'autonomie locale.

De même, le Congrès insiste sur la nécessité de voir respectés, à Zagreb même comme dans les autres comtés, les principes de la démocratie électorale qui voudraient que la majorité élue démocratiquement au conseil municipal puisse élire, à son tour, le Maire de la ville. Bien que la législation actuelle donne le droit au Président de ne pas accepter le Maire de Zagreb et Préfet (Župan) ainsi élu, le Congrès exprime sa conviction que le Président de la République ne devrait pas se prévaloir de ce droit s'il veut respecter les engagements auxquels il a lui-même souscrit lors de l'adhésion de la Croatie au Conseil de l'Europe.

Enfin, le Congrès entend veiller au respect du droit des minorités, y compris la minorité serbe, et il souhaite que la Croatie encourage, à l'avenir, la coopération transfrontalière des collectivités territoriales, conformément aux textes conventionnels du Conseil de l'Europe.

C'est dans cet esprit que la délégation du Congrès participera à l'observation des élections municipales et régionales en Croatie dont elle espère qu'elles pourront être un élément de consolidation de la démocratie pluraliste dans ce pays qui est devenu, en novembre 1996, le 40<sup>e</sup> Etat membre du Conseil de l'Europe".

**Les observateurs sont :**

**SLAVONIE ORIENTALE :**

- Leon KIERES, Pologne
- Carl SONESSON, Suède
- Nils GLIMSTEDT, Suède
- George LYCOURGOS, Chypre
- François FRIEDERICH, France
- Gilbert DESPICHT, France
- Pedros PHILIPOU, Grèce

**CROATIE :**

**Zagreb :**

- Jan HALLBERG, Suède
- Alain CHENARD, France
- Philippe DOURNEL, France

**Glina :**

- Gyozo VARGA, Hongrie
- Josephine FARRINGTON, Royaume-Uni

**Knin :**

- Olga BENNET, Irlande

**Sisak (Petrinja) :**

- Stanislav BERNAT, Slovaquie

**Pakrac/Lipik :**

- John MORGAN, Royaume-Uni
- Gellert SZABO, Hongrie

La délégation d'observateurs sera présidée par Léon KIERES, Vice-Président du Bureau de la Chambre des Régions du CPLRE et Président du Voivode de Wroclaw (Pologne). La rapporteur sera Baroness FARRINGTON OF RIBBLETON, membre du Comité de Lancashire (Royaume-Uni).

\* \* \*

**Contacts Presse :** - **Wolfgang RÖSSLE**, Service de Presse du Conseil de l'Europe  
Tél. : +33/(0)3 88.41.29.83 - Fax : +33/(0)3 88.41.27.89/90  
E-mail : wolfgang.roessle@dircom.coe.fr

- **Ulrich BOHNER**, CPLRE  
Tél. : +33/(0)3 88.41.22.48 - Fax : +33/(0)3 88.41.27.51



INFORMATION AND INFORMATION TECHNOLOGIES  
COMMUNICATION ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION  
F-67075 STRASBOURG CEDEX (FRANCE)  
Tél : 03 88 41 25 60    Telefax : 03 88 41 27 90  
E-mail: unit.press@dircom.coe.fr  
Internet: http://www.coe.fr

## Pour information

# Les observateurs du Conseil de l'Europe préoccupés par des irrégularités le premier jour du vote en Slavonie Orientale

VUKOVAR, 14.04.97 - Les délégations du CONSEIL DE L'EUROPE (Assemblée parlementaire et Congrès des Pouvoirs locaux et Régionaux de l'Europe) (\*) ont approuvé la décision de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale (ATNUSO) de prolonger d'une journée l'ouverture des bureaux de vote dans cette région, afin que puissent voter toutes les personnes qui en ont le droit.

"Nous avons observé de nombreuses difficultés concernant les listes électorales préparées par les autorités croates. Elles étaient souvent incomplètes et arrivaient très tard. De plus, il n'y avait pas assez de bulletins de vote et de nombreuses personnes qui avaient le droit de voter n'ont pas pu le faire" a déclaré Gunnar JANSSON (Finlande, LDR), chef de la délégation.

"Nous approuvons la décision de la prolongation du vote ainsi que l'accord conclu entre l'ATNUSO et le gouvernement croate qui donne la possibilité de voter à ceux qui ne figuraient pas sur les listes mais étaient en possession d'une carte d'identité croate. Il faut également trouver une solution pour ceux qui avaient demandé les papiers nécessaires mais ne les ont pas encore reçus. Nous suivrons de près le déroulement du scrutin lundi et nous évaluerons l'impact des irrégularités constatées sur le résultat des élections dans notre rapport final" a-t-il ajouté.

"Le nombre d'électeurs qui se sont présentés pour voter a été pour nous un signe encourageant. Il faut que leurs droits démocratiques soient garantis. Ces élections sont une étape essentielle dans le processus de restauration de la confiance, de restitution à la région de son caractère multiethnique et de réintégration pacifique au sein de la Croatie.", a conclu M. Jansson.

Les délégations du Conseil de l'Europe poursuivront leur mission d'observation du scrutin le lundi 14 avril, avec le concours de l'Ambassade pour la Démocratie locale (Osijek Vukovar). Un rapport sera présenté à l'Assemblée parlementaire lors de sa session de printemps, qui se tiendra du 21 au 25 avril à Strasbourg.

Contact Presse : - **Christiane DENNEMEYER**, Service de Presse du Conseil de l'Europe  
Tél : +33/(0)3 88.41.25.63 - Fax : +33/(0)3 88.41.27.89/90  
Email : christiane.dennemeyer@dircom.coe.fr  
- **Francesc FERRER**, Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Tél : +33/(0)3 88.41.32.50 - Fax : +33/(0)3 88.41.27.32

Ref. 203(97)

-----  
(\*) Les membres de la délégation sont :

- ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE : Wolfgang BEHRENDT (Allemagne, SOC) ; Pilar PULGAR (Espagne, PPE) ; László BOGAR (Hongrie, GDE) ; Gunnar JANSSON (Finlande, LDR) ; Lisbeth HOLLAND (Norvège, GUE).

- CPLRE : Leon KIERES (Pologne, Indépendant) ; Josephine FARRINGTON (Royaume-Uni, SOC) ; Alain CHENARD (France, SOC) ; Olga BENNETT (Irlande, PPE/CD) ; Stanislav BERNAT (Slovaquie, Indépendant) ; Jan HALLBERG (Suède, PPE/CD) ; George LYCOURGOS (Chypre, Démocrate) ; John MORGAN (Royaume-Uni, PPE/CD) ; Carl SONESSON (Suède, PPE/CD) ; Gellert SZABO (Hongrie, Indépendant) ; Gyözo VARGA (Hongrie, Libéral).



INFORMATION AND INFORMATION TECHNOLOGIES  
COMMUNICATION ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION  
F-67075 STRASBOURG CEDEX (FRANCE)  
Tél : 03 88 41 25 60    Telefax : 03 88 41 27 90  
E-mail: unit.press@dircom.coe.fr  
Internet: http://www.coe.fr

**POUR INFORMATION**

**Les observateurs du Conseil de l'Europe se déclarent encouragés par les élections locales et régionales en Croatie**

ZAGREB, 15.04.97. Une délégation pluripartite du Conseil de l'Europe (Assemblée parlementaire et Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe)\* a observé les élections locales en Croatie, et notamment en Slavonie orientale.

Certaines équipes ont observé le déroulement du scrutin à Zagreb ainsi que dans des régions où des élections locales se tenaient pour la première fois depuis la guerre. La Baronness Farrington (Lancashire County, Royaume-Uni), Rapporteur, a déclaré: "Nos équipes ont indiqué que les élections avaient été libres et équitables dans les zones où des observateurs étaient présents. Nous avons des suggestions à formuler, notamment d'ordre technique, pour améliorer le processus démocratique. Nos observateurs ont relevé en particulier l'existence d'un climat favorable à la démocratie et souhaiteraient y contribuer par quelques recommandations concernant la procédure (voir annexe 2).

Le Président de la délégation, Leon KIERES (Wroclaw, Pologne), qui faisait partie des équipes d'observation des élections en Slavonie orientale, a déclaré: "Nous espérons que le prolongement de la durée du scrutin a permis de surmonter certains problèmes, comme la pénurie de bulletins de vote et les listes électorales incomplètes. Par l'intermédiaire des ambassades de la démocratie locale d'Osijek et de Vukovar, nous continuerons à prêter notre concours à l'ATNUSO, au Gouvernement croate, aux maires nouvellement élus et à la population locale. Nous espérons que toutes les parties sont désireuses de coopérer. Nous sommes convaincus que les améliorations seront nombreuses si une réelle démocratie locale peut naître de cette coopération."

Le Conseil de l'Europe estime que des progrès peuvent désormais être réalisés en ce qui concerne le respect des engagements contractés par la Croatie lors de son adhésion à l'Organisation (voir annexe 1).

La délégation reconnaît que l'après-guerre est une période difficile sur le plan matériel et elle espère que la situation s'améliorera grâce à la reconstruction.

\* \* \*

**Contact Presse :**    **Christiane DENNEMEYER**, Service de Presse du Conseil de l'Europe  
Tél. +33/(0)3.88.41.25.63 ; Fax (0)3.88.41.27.89

Réf. 210(97)

./..

-----  
Les observateurs étaient:

ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE: Wolfgang BEHRENDT (Allemagne, SOC); Pilar PULGAR (Espagne, PPE); Lazslo BOGAR (Hongrie, GDE); Gunnar JANSSON (Finlande, LDR); Lisbeth HOLAND (Norvège, GUE).

CPLRE: Leon KIERES (Pologne, Indépendant); Josephine FARRINGTON (Royaume-Uni, SOC); Alain CHENARD (France, SOC); Olga BENNET (Irlande, PPE/CD); Stanislav BERNAT (Slovaquie, Indépendant); Jan HALLBERG (Suède, PPE/CD); George LYCOURGOS (Chypre, Démocrate); John MORGAN (Royaume-Uni, PPE/CD); Carl SONESSON (Suède, PPE/CD); Gellert SZABO (Hongrie, Indépendant); Győzo VARGA (Hongrie, Libéral).



## **Annexe 1**

### **Engagements du Gouvernement croate**

Le Congrès rappelle certains engagements pris par le Président et le Parlement croates durant le processus d'adhésion au Conseil de l'Europe, concernant en particulier la situation du Maire de Zagreb et du "Župan" (Gouverneur et Président du Conseil de comté), la réintégration pacifique de la Slavonie orientale et la ratification de plusieurs conventions du Conseil de l'Europe (telles que la Charte européenne de l'autonomie locale et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires).

## **Annexe 2**

### **Points techniques / administratifs**

- mieux former les membres des nouvelles commissions électorales à tous les niveaux;
- formuler des règles plus claires et les publier à l'avance;
- mettre à jour les listes électorales;
- lorsqu'un électeur a voté, le signaler clairement sur la liste électorale;
- donner des indications précises concernant les bulletins de vote non valides;
- autoriser les partis à observer les élections;
- doter les bureaux de vote d'équipements suffisants, et notamment d'isoloirs efficaces;
- publier immédiatement les résultats à tous les niveaux, y compris à l'échelon du bureau de vote.

### **Points complémentaires**

#### **Observations formulées par des Croates sur les partis politiques**

La délégation a eu connaissance de préoccupations concernant:

1. le rôle de la présidence dans les élections locales;
2. le traitement de l'événement par les médias.

Au travers de ces propositions et de ces préoccupations, le Congrès réaffirme l'importance des élections locales pour consolider l'autonomie locale ainsi que la nécessité de pouvoir choisir parmi plusieurs candidats, sans tenir compte de leur nationalité.

APPENDIX 3./ANNEXE 3.

PARTIS POLITIQUES REPRESENTES AU PARLEMENT  
Political parties represented in Parliament

1. Hrvatska demokratska zajednica (HDZ)  
Croatian Democratic Union
2. Hrvatsko socijalno liberalna stranka (HSLŠ)  
Croatian Social Liberal Party
3. Hrvatska seljačka stranka (HSS)  
Croatian Peasant Party
4. Socijaldemokratska partija Hrvatske (SDP)  
Social Democratic Party of Croatia
5. Hrvatska stranka prava (HSP)  
Croatian Party of Rights
6. Demokratski savez Rijeke (DSR)  
Democratic Alliance of Rijeka
7. Hrvatski nezavisni demokrati (HND)  
Croatian independent democrats
8. Istarski demokratski sabor (IDS)  
Istrian Democratic Assembly
9. Srpska narodna stranka (SNS)  
Serbian People's Party
10. Hrvatska narodna stranka (HNS)  
Croatian People's Party
11. Akcija socijaldemokrata Hrvatske (ASH)  
Action of Social Democrats of Croatia
12. Hrvatska kršćanska demokratska unija (HKDU)  
Croatian Christian Democratic Union
13. Slavonsko-Baranjska Hrvatska stranka (SBHS)  
Slavonian-Baranian Croatian Party
14. Nezavisni zastupnici (NZ)  
Independent Representatives
15. Hrvatska čista stranka prava (HČSP)  
Croatian Pure Party of Rights
16. Istarski Demokratski Forum (IDF)  
Istrian Democratic Forum
17. Hrvatska stranka (HS)  
Croatian Party



**Congress of Local and Regional Authorities of Europe**

**Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe**

**EQUIPES CONSTITUEES EN VUE DE L'OBSERVATION DES ELECTIONS LOCALES  
EN REPUBLIQUE DE CROATIE**

10 - 15 avril 1997

**SLAVONIE ORIENTALE**

Osijek:

M. KIERES                      Président de la délégation et Vice-Président du CPLRE (Pologne)  
M. SILVESTRINI                Secrétariat du CPLRE

Vukovar:

M. SONESSON                 Commissionnaire du Conseil du Comté de Malmöhus (Suède)  
M. DESPICHT                 Consultant

Vinkovci:

M. LYCOURGOS                Maire de Larnaka (Chypre)  
M. FRIEDERICH                Consultant

Beli Manastir:

M. BERNAT                     Maire de Martin (Slovaquie)  
M. GLIMSTEDT                 Consultant

**CROATIE**

Zagreb:

M. CHENARD                  Conseiller municipal délégué de Nantes (France)  
M. DOURNEL                  Consultant

Glina:

M. VARGA                      Vice-Président du Conseil du Comté de Komarom-Esztergom (Hongrie)  
Baroness FARRINGTON OF RIBBLETON    Conseillère et Membre du Conseil du Comté du  
Lancashire (Royaume-Uni)

Knin:

Mme BENNETT                Conseillère, Dublin Corporation (Irlande)  
M. BOHNER                    Secrétariat du CPLRE

Sisak/Petrinja:

M. HALLBERG                 Membre du Bureau de la Fédération des Conseils de Comtés suédois (Suède)  
Mme AFFHOLDER            Secrétariat du CPLRE

Pakrac/Lipik/Okučani:

M. MORGAN                    Conseiller, Test Valley Borough Council (Royaume-Uni)  
M. SZABO                      Maire de Szentkiraly (Hongrie)

## ANNEXE 5

### **OBSERVATION DES ÉLECTIONS LOCALES EN RÉPUBLIQUE DE CROATIE**

#### Noms des membres de l'équipe

M. Léon Kieres (Président de la délégation d'observateurs du CPLRE, vice-président du CPLRE et président de la voïvodie de Wrocław).

M. Gianluca Silvestrini (Secrétariat du CPLRE)

#### Villes visitées

Osijek, Josipovac, Bilje, Kopacevo, Darda, Dalj, Bijelo Brdo et Trpinja.

#### Nombre total des bureaux de vote visités et noms des localités

Nombre total des bureaux de vote visités: vingt et un (21).

A Osijek, nous nous sommes rendus dans les bureaux où votaient les personnes déplacées pour les élections dans les localités suivantes de la Slavonie orientale: Vukovar, Ilok, Lovas, Tovarnik, Tordinci, Nijemci, Stari Jankovci, Sarvas et Borovo.

#### Contacts avec les commissions électorales et d'autres organisations

- Le président des commissions électorales du conseil de district d'Osijek-Baranja;
- M. Klein, administrateur transitoire et M. Gerard Fischer, chef des affaires civiles, de l'administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (Atnuso);
- MM. Jan Hult et Anders Eriksson, coordonnateurs de l'OSCE/BIDDH.

#### Résumé des observations

Les principales difficultés ont été observées dans les bureaux de vote où votaient les personnes déplacées et les réfugiés pour les élections municipales de Slavonie orientale, à savoir:

- listes électorales incomplètes;
- horaires d'ouverture des bureaux de vote non respectés;
- absence du matériel électoral indispensable (bulletins de vote, listes des candidats, listes électorales);
- secret du scrutin non garanti (manque de place et d'isoloirs dans de nombreux bureaux de vote);
- certaines personnes n'étaient pas inscrites sur les listes électorales alors qu'elles avaient reçu leur convocation;
- dans le cas de nombreux couples, seule la femme ou seul le mari a été autorisé à voter;
- certains observateurs appartenant à des partis politiques n'ont pas été autorisés à observer, avec les membres de la commission électorale, les modalités du vote des malades dans les hôpitaux.

Malgré ces problèmes d'organisation, les élections se sont déroulées sans incident.

Afin de résoudre les problèmes posés par les bulletins de vote manquants et les listes électorales incomplètes, le général Klein (Atnuso) a permis aux électeurs de voter sur simple présentation de leur carte d'identité à partir de 14 heures le dimanche 13 avril 1997, et a prolongé les horaires du scrutin jusqu'au lundi 14 avril 1997 à 19 heures.

*Lund, le 21 avril 1997*

On trouvera ci-après l'exposé de certains faits et impressions fondés sur nos observations en Slavonie orientale. Mon équipe était composée de M. Gilbert Depsicht et de moi-même.

Nous avons observé les élections locales principalement à Vukovar, mais aussi à Bobota et à Ilok, deux petits villages situés aux alentours. Les observations ont été faites le 13 avril et pendant la journée d'élection supplémentaire du 14 avril. Au total, nous avons visité environ vingt bureaux de vote.

### **Bref compte rendu de la première journée**

*Bureau de vote n° 440, Bobota — 8 h 40-9 heures*

Dans le meilleur des cas, 15 % des électeurs n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Nous avons pu observer de longues files d'attente dans le bureau de vote et constater le mécontentement des électeurs.

*Bureau de vote n° 9, Vukovar — 9 h 40-10 h 45*

Plus de 20 % des personnes n'étaient pas inscrites sur les listes électorales. Selon un observateur, elles étaient cinquante dans ce cas.

*Bureaux de vote n°s 3A, 6, 461, 204, Vukovar — 10-12 heures:*

Même constat. De nombreuses personnes n'étaient pas inscrites sur les listes électorales. Longues files d'attente et vif mécontentement de nombreux électeurs.

A 11 heures, nous étions au quartier général de l'Atnuso où nous avons appris que, sur les cent soixante bureaux de vote de la région de Vukovar, quatre-vingts n'avaient pas encore ouvert à 10 h 30, faute de matériel électoral.

A 14 heures, le général Klein a déclaré que toute personne munie d'une carte d'identité croate avait le droit de vote.

Les élections se sont ensuite déroulées dans le calme et le silence, ce que confirment les observations faites dans les bureaux de vote suivants: 8, 11, 13, 14, 15 et 16.

A 17 heures, l'Atnuso a annoncé que les élections se poursuivraient jusqu'à 21 heures et qu'elles reprendraient le 14 avril, entre 10 et 19 heures.

Nous avons procédé à cinq observations pendant la journée du 14 avril: trois à Vukovar et deux à Ilok.

Le calme et le silence régnaient. Il y avait très peu d'électeurs mais quelques problèmes de matériel subsistaient encore.

L'élection a été très mal organisée. Trop de personnes n'étaient pas inscrites sur les listes électorales. Le matériel est arrivé en retard et était incomplet. Les personnes avaient néanmoins très envie de voter et ont patiemment attendu leur tour.

Carl Sonesson

## **Mission d'observation des élections locales en Slavonie orientale , Baranja et Srjem occidental**

Rapport de François Friederich , délégué de  
l'Ambassade de la démocratie locale d'Osijek

Invité à assister M. Glimstedt , expert auprès du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux d'Europe , dans sa mission préparatoire à la mission d'observation des élections locales , le soussigné a organisé les 9 et 10 avril une série de rencontres à Osijek et Vukovar avec les représentants des partis politiques et de l'ATNUSO . Ces rencontres ont permis de discuter avec les différents interlocuteurs de la manière dont s'est déroulée la campagne électorale , à quelques jours du scrutin .

Les principales critiques des partis rencontrés tiennent à la manière dont les médias , surtout la télévision ont couvert la campagne électorale en donnant la priorité au parti du Président Tudjman , le HDZ . Si chaque parti représenté au Parlement avait droit au même espace temps à la télévision , les tarifs imposés par la télévision ont écarté les plus modestes d'entre eux des écrans . Par ailleurs , pendant les dernières semaines avant les élections , les informations nationales et locales diffusées par la télévision croate HRT et par la chaîne locale Slavonska Televisija rendaient compte d'une manière peu conforme aux critères d'objectivité et de neutralité du service public qui ont cours dans d'autres pays , à tradition démocratique plus ancrée . La place réservée aux partis d'opposition a été réduite à la portion congrue , alors que chaque occasion était utilisée pour montrer les réalisations du gouvernement et du parti au pouvoir . Les manifestations officielles se sont multipliées à l'approche des élections , et les images diffusées montraient des foules brandissant à cotés des drapeaux croates des slogans et des symboles du parti au pouvoir , le HDZ , introduisant une confusion des genres entre manifestations officielles et campagne électorale de ce même parti . L'opposition a vivement critiqué l'usage par le parti au pouvoir , le HDZ , de l'armée à des fins électorales ainsi que des différents rouages de l'Etat .

La presse écrite , favorable au régime HDZ , a été à l'image de la télévision et tant au niveau national que local à Osijek , elle s'est fait l'écho fidèle de la campagne du HDZ et de son candidat le plus " médiatique " , Branimir Glavas , Zupan d'Osijek - Baranja . Le principal concurrent du HDZ au niveau local , le maire sortant d'Osijek , Zlatko Kramaric , n'a pas eu droit au même traitement que son adversaire puisque la presse se contentait d'annoncer ses réunions , mais par contre commentait largement et dans un sens favorable , toutes les déclarations des candidats du HDZ qui ne sont pas privés d'user de toutes les ressources du vocabulaire croate pour attaquer , critiquer avec une violence et une outrance de langage indescriptibles .

Dans la région sous administration transitoire , les partis croates ont déplorés n'avoir pu mener campagne , à l'exception du HDZ qui a pu organiser une conférence de presse à Vukovar , d'ailleurs troublée par des manifestations d'hostilité de la part des habitants serbes de Vukovar .

L'ensemble des partis rencontrés se sont aussi plaints de n'avoir pas eu accès aux listes électorales à temps , de la précipitation avec laquelle la loi électorale a été adoptée et

du changement de loi électorale qui intervient à chaque élection , rendant la définition d'une stratégie électorale incertaine .

Des voies se sont aussi élevées pour dénoncer la partialité de la commission locale électorale dont les membres appartiennent tous au HDZ , ou du moins lui sont tous acquis . Enfin , des cas de pressions et de menaces physiques ont été relevés contre les candidats , qui , dans certaines petites communes , se présentaient contre le HDZ . Dans certains cas , ces candidats se sont purement et simplement retirés craignant pour leur vie et leurs biens .

Enfin sur le financement de la campagne , aucune réglementation n'existant , tout est permis et les pressions exercées sur des chefs d'entreprises peuvent être clairement assimilées à des pratiques mafieuses . Devant ces pratiques , les petits partis se sont trouvés face à des problèmes de financement , comparables à ceux que connaît la presse indépendante qui éprouve les plus grande difficultés à démarcher les entreprises.

Le jour du scrutin et le lendemain ( les élections dans la région sous administration de l'ATNUSO ayant été prolongées de 24 heures par M. Jacques Paul Klein ) , le soussigné s'est rendu dans les communes de Bilje , Darda (en compagnie de M.Lycourgos ) Kopacevo , Dalje , Bijelo Brdo et Sarvas ( en compagnie de MM. Kieres et Silvestrini ) toutes situées dans la région ATNUSO . Dès les premières heures de la matinée , un certain nombre de problèmes sont apparus qui laissaient augurer une issue peu conforme aux règles démocratiques : un grand nombre d'électeurs ne figuraient pas sur les listes alors qu'ils avaient été s'inscrire , manque de bulletins de vote retardant l'ouverture de certains bureaux de vote , confusion entre les différentes catégories d'électeurs ( résidents d'avant - guerre , réfugiés votant pour la région ATNUSO , réfugiés votant pour leur commune d'origine ) , imprécision quant à la nature du document à présenter pour pouvoir voter .

Au milieu de la journée , la nouvelle de l'ouverture jusqu'à 22 heures des bureaux de vote et la prolongation des opérations électorales le lendemain a été rendue publique par l'ATNUSO . A ce moment là , un grand nombre de personnes s'étaient déjà vues refuser le droit de voter et seul un petit nombre est revenu . Il a été fait état de brouillage des ondes de Radio Vukovar , Radio Beli Manastir et des stations de TV locales pendant l'après - midi du dimanche . La nouvelle a cependant été accueillie avec soulagement par les électeurs serbes rencontrés de même que la décision du Général Klein de permettre à toutes les personnes non inscrites sur les listes préparées par les autorités croates , de participer au vote , à condition qu'elles puissent faire état de leur nationalité croate . Alors que pour voter , les électeurs devaient produire leur carte d'identité croate et être inscrits sur la liste électorale , devant les difficultés rencontrées , l'ATNUSO fit savoir que toute personne en possession de la Domovnica pourrait voter et son nom rajouté au bas de liste s'il ne figurait pas déjà sur la liste .

Dans ces conditions , 85% des électeurs serbes de la région ATNUSO ont participé au vote ( les chiffres définitifs ainsi que les résultats n'étant pas encore connus ) .



## **Rapport sur les élections en Croatie 11-15 avril 1997**

**Rapporteur :** M. Stanislav Bernat, maire de la ville de Martin (Slovaquie)

**Destinataire :** CPLRE, comité de pilotage / (M. Nils Glimstedt, Baroness Farrington of Ribbleton)

Les élections aux conseils de district (Sabora), régionaux (Zupanija) et municipaux (Opcina), ont eu lieu le 13 avril 1997 en Croatie. Les partis politiques et les candidats se présentaient aux élections régionales et municipales. Cinq scrutins ont donc eu lieu.

### ***Première journée: 11 avril 1997***

Arrivé à Zagreb, en provenance de Martin, j'ai participé aux réunions d'information sur les élections (16-21 heures), où j'ai appris que vingt et un partis politiques étaient représentés aux élections régionales et municipales à Zagreb. Au total, quarante-quatre partis étaient inscrits pour les élections. On dénombrait six cent quinze bureaux de vote et, à cette date, 3 641 199 électeurs étaient inscrits. Toutefois, on ne nous a pas transmis les listes électorales, en particulier celles du territoire de l'Atnuso.

### ***Deuxième journée: 12 avril 1997***

Les partis politiques d'opposition au Parlement croate ont annoncé que la campagne électorale ne s'était pas déroulée dans les règles, surtout de la part du HDZ à la télévision. Si j'ai bien compris, le Parlement croate compte douze députés de Bosnie et Herzégovine. Dans ce cas, la situation est, selon moi, injuste. J'ai appris que la région de Vukovar-Srijen comptait 157 839 électeurs inscrits, celle de Mezimursko 97 282 et celle de Slavonsko-Pozesko 69 093. Nous nous sommes ensuite rendus à Osijek où nous avons logé à l'Osijek Hôtel. A Vukovar, nous avons rencontré M. J.P. Klein, (administrateur transitoire de l'Atnuso), M. Gerard Fischer (directeur des affaires civiles de l'Atnuso) et M. Vojislav Stanimirovic (président du conseil exécutif serbe). Après ces entretiens, nous sommes retournés à Osijek. M. Vojislav Stanimirovic nous a informés que le parti indépendant serbe avait été créé un mois auparavant et qu'il avait l'intention de donner le droit de vote à toutes les personnes qui vivaient sur le territoire de l'Atnuso avant 1991. Il a présenté six cent dix candidats aux élections.

Notre délégation a été subdivisée en sept groupes de travail et un interprète, M. Z. Sirka, a été mis à la disposition de M. Glimstedt et de moi-même. Notre groupe était le n° 4, et notre lieu d'observation la ville de Vinkovec et ses alentours.

### ***Troisième journée: 13 avril 1997***

Journée des élections. Nous avons visité vingt bureaux de vote dans la ville de Vinkovec et ses alentours. M. Nils Glimstedt en a fait l'inventaire exact. A la clôture du scrutin à 19 heures, nous nous trouvions dans le village de Cerna. Nous y avons assisté au décompte des voix et à la proclamation des résultats, ci-joints au présent rapport. Les bordereaux récapitulatifs des bureaux de vote observés par M. Glimstedt et par moi-même ont été transmis à l'Atnuso vers 21 h 30. De retour à Osijek, nous avons appris que les élections n'étaient pas terminées. Nous nous sommes donc rendus dans la ville de Beli Monastir le lendemain afin d'y observer les élections.

***Quatrième journée: 14 avril 1997***

Prolongation des élections sur le territoire de l'Atnuso. Nous avons visité trois bureaux de vote, un dans le village de Beli Monastir et deux dans celui de Petlovac. Les élections ont commencé à 13 heures, après la distribution des bulletins de vote par l'Atnuso. A Petlovac, les bureaux de vote étaient les n<sup>os</sup> 25 et 27, où étaient inscrits respectivement trois cent cinquante et quatre-vingt-dix électeurs environ. Malheureusement, il manquait les bulletins pour les élections municipales. Nous étions de retour à Zagreb à 19 heures, après être passés par Osijek.

## OBSERVATION DES ÉLECTIONS LOCALES EN SLAVONIE ORIENTALE

M. Bernat et moi-même, avons décidé de rédiger chacun notre rapport. En qualité d'observateurs dans le district de Vinkovci, nous avons visité la plupart des villes et villages de ce district.

En premier lieu, nous avons dû nous rendre à la mairie pour obtenir les noms et adresses de tous les bureaux de vote de la région. Le matériel que nous avons reçu la veille était incomplet. Notre première visite a eu lieu à 9 h 35. Dans les trois premiers bureaux, il y avait des observateurs de l'Atnuso et d'autres organisations. Nous avons donc décidé de nous rendre dans des bureaux de vote où il n'y avait pas d'observateurs, car il était inutile que plusieurs observateurs présentent le même rapport. Dans la région, nous avons visité, au total, vingt bureaux de vote qui ont fait l'objet de rapports individuels et cinq sur lesquels nous n'avons pas fait de rapport.

Notre conclusion est que les commissions électorales ont fait preuve de compétence et d'enthousiasme, et qu'elles ont respecté les règles. Nous n'avons relevé aucun acte d'intimidation.

Notre évaluation globale est que les élections se sont déroulées de manière satisfaisante dans seize des bureaux de vote, et très bien dans six.

Pour autant que j'ai pu le constater, les élections qui se sont déroulées dans «nos» bureaux de vote, ont été libres et loyales.

Le 14 avril, M. Bernat et moi-même nous sommes rendus dans le district de Beli Monastir où les élections devaient reprendre. Tout d'abord, nous avons contacté la police locale pour faire le point sur les problèmes. Puis, nous avons décidé de visiter trois bureaux de vote.

A l'université Narodni, à Beli Monastir, 2 360 électeurs étaient inscrits sur les listes. L'organisation était excellente mais le nombre des votants trop élevé pour que tous puissent voter le même jour. Il a fallu les répartir dans le temps. En ce qui concerne les bureaux 25 et 27 de Petlovac, l'école primaire n'avait pas ouvert faute de bulletins de vote. A 11 heures, on nous a dit que les bulletins étaient à Belcam où ils devaient être comptés et distribués. Nous nous y sommes rendus sur le champ et avons constaté que les bulletins, contenus dans environ quarante boîtes, avaient été distribués aux bureaux de vote du district de Beli Monastir.

Nous sommes retournés à Petlovac pour contrôler l'ouverture des boîtes. Nous sommes alors intervenus directement. Le nouveau matériel électoral était toujours incomplet. Il manquait deux cents bulletins dans le cadre d'un scrutin. Dans un autre, certains bulletins dont disposaient les deux bureaux de vote portaient des noms différents.

Petlovac avait reçu quatre boîtes et comptaient deux bureaux de vote. Après avoir ouvert les deux autres boîtes, nous avons pu remédier au problème des noms différents, mais pas à celui des deux cents bulletins manquants.

Le représentant de l'Atnuso a reçu directement des ordres pour chercher quels étaient les bureaux de vote qui avaient reçu notre matériel et retrouver nos deux cents bulletins manquants.

En dépit de l'incident des bulletins manquants, nous concluons que, globalement, l'élection a été libre et loyale.

Les procès-verbaux des bureaux de vote de Vinkovci figurent en annexe au présent rapport.

Les 9 et 10 avril, j'ai rencontré, à Osijek et à Vukovar, des représentants locaux des SBHS, HSS, SDP, HSLs, SDSS, SNS et les responsables des élections à l'Atnuso.

Salutations distinguées.

Nils Glimstedt

# OBSERVATION DES ÉLECTIONS LOCALES EN RÉPUBLIQUE DE CROATIE

## Noms des membres de l'équipe

- M. Alain Chenard (Vice-Président du CPLRE et conseiller municipal de Nantes);
- M. Philippe Dournel (délégué de l'ambassade de la démocratie locale de Brtonigla-Verteneglio).

## Ville visitée

Zagreb

## Nombre total de bureaux de vote visités

Trente (30) bureaux de vote ont été visités dans la ville de Zagreb.

## Contacts avec les commissions électorales

- Ville de Zagreb;
- Zupanija de Zagreb;
- Samobor.

## Résumé des observations

Les principaux problèmes techniques suivants ont été constatés dans les procédures de votation:

- absence de la signature des votants sur la liste électorale;
- absence de document électoral;
- complexité des procédures de vote qui comportaient cinq bulletins différents;
- une seule liste électorale pour trois/cinq votes différents;
- absence de méthodologie claire pour le dépouillement;
- non-plombage des urnes après le dépouillement;
- trop grand nombre de bureaux de vote pour permettre une large présence des observateurs des partis politiques.

Les contacts avec les commissions électorales locales ont été excellents. L'équipe a été bien accueillie dans les bureaux de vote, à l'exception d'un seul.

## OBSERVATION DES ÉLECTIONS LOCALES EN RÉPUBLIQUE DE CROATIE

### Membres de l'équipe

Olga Bennett (conseiller, Dublin Corporation) – Ulrich Bohner.  
12-14 avril 1997 – Knin-Sibenik – Zupanija XV.  
Voiture (Europcar) Zagreb-Knin + sur place – Zagreb.  
Hôtel: Motel Mihovil.

### Réunions

Samedi après-midi: BIDDH/OSCE: Jörgen Backlund – D<sup>r</sup> Oskar Lehner.

### Commission électorale de la commune de Knin

(Fermée le samedi après-midi) – samedi matin et soir (de 0 heures à 0 h 45).

### Commission électorale de la Zupanija: Sibenik

Président + 2 membres + 1 représentant d'un parti (HDZ).  
Dimanche: 12 h 30-13 h 40.

### Bureaux de vote visités: 6h45-24 heures

5	ZGRADA "STARA GIMNAZIJA" (opening 6h45 - 7h50)	KNIN
6	GRADSKI POSLOVNI PROSITOR U KNINU	
7	OSNOVNA SKOLA	KNIN
10	ZGRADA "OPCE BOLNICE KNIN" (closing 18h40 - 24h00)	
16	ZADRUZNI DOM U URBNIKU GORNJEM	VRBNIK (ORLIC)
39	ZGRADA OSNOVNE SKOLE U DRNISU	DRNIS
40	ZGRADA ZUPANI UREDA I GRADA DRNISA	DRNIS
43	ZGRADA OSOVNE SKOLE U BADINJU	BADANJ (DRNIS)
46	ZGRADA OSOVNE SKOLE ZITNIC	ZITNIC (DRNIS)
47	KUCA MLADENA ZDRICA U PAKOVU SELU	PAKOVO SELO (DRNIS)
118	PROSTORIJE MJESNOG OD STARI GRAD	SIBENIK
119	PROSTORIJE MJESNOG ADB STARI GRAD	SIBENIK

### Bureaux de vote militaires

21 (numéros spéciaux) KRALJ ZVONIMIRA

KNIN

### Bureaux de vote pour les personnes déplacées

OSJECKO - BARANJSKE ZUPANIJA

48	GRAD BELI MANASTIR	SIBENIK
126	OPCINA CEMINAL	SIBENIK

### Zupanija de Vukovarsko – Srijemske

149	GRAD VUKOVAR	SIBENIK
193	OPCINA BOGDANOVCI	SIBENIK
348	OPCINA BOROVO	SIBENIK
378	OPCINA NIJEMCI	SIBENIK

L'équipe a opéré dans la Zupanija de Knin-Sibenik (n° XV). De nombreuses parties de cette Zupanija, et en particulier la région autour de Knin même, ne sont revenues sous autorité croate

qu'en août 1996. Il y a eu d'importants changements démographiques dans la région, en particulier le nombre des Serbes a sensiblement diminué dans la zone de Knin (de 30 000 à 2 000) tandis que celui des Croates a fortement augmenté (de 4 000 à 9 000). Cette augmentation est principalement due à la présence de personnes déplacées originaires de Slavonie orientale et de réfugiés venant de Bosnie. Toutefois, la plupart de ces personnes figuraient sur les listes électorales et avaient des cartes d'identité croates. Il convient également de relever que la population totale de la région de Knin, qui avoisinait les 35 000 habitants en 1991, est tombée à 10 700 en 1996.

Il est évident que par suite de ces changements démographiques, quelles qu'en aient été les raisons, les autorités ont eu d'énormes difficultés à établir les listes électorales. Il n'est donc pas surprenant que ces listes n'aient pas été parfaites et que, très souvent, des personnes possédant une carte d'identité croate se soient présentées dans un bureau de vote sans figurer sur la liste. Certaines ont découvert à la mairie qu'elles étaient inscrites dans un bureau de vote différent, d'autres se sont vu délivrer un certificat leur permettant d'être ajoutées sur la liste électorale du bureau de vote concerné. Dans ce dernier cas, le certificat a été annexé au procès-verbal du bureau de vote. Néanmoins, d'autres cas ne furent pas réglés, par exemple ceux de Croates vivant à l'étranger ou habitant dans une autre ville. et étant peut-être arrivés trop tard pour pouvoir voter. Parfois aussi, les gens n'ont pas pu obtenir les certificats à temps. Toutefois, on ne saurait prétendre que cela a eu une incidence sur les résultats de l'élection ou qu'une catégorie donnée d'électeurs a été refusée. Tous les intéressés semblent avoir fait de leur mieux pour trouver des solutions appropriées.

Après les changements démographiques, le nombre de Serbes restant dans les villes semble extrêmement bas. Il faut également tenir compte du fait qu'il se peut que certaines personnes n'osent plus se déclarer Serbes et prétendent être soit Croates soit des citoyens au profil ethnique non identifié. Néanmoins, dans certains villages autour de Knin, les électeurs serbes figuraient en majorité sur le registre électoral. Ils ont aussi participé pleinement au scrutin, ce qui semble indiquer que les Serbes qui restent dans la région veulent effectivement participer pleinement au processus démocratique.

Les conditions matérielles dans les bureaux de vote étaient souvent très mauvaises. Il faut se rappeler que les villages autour de Knin et de Drnis ont été presque entièrement détruits pendant la guerre. Certains bureaux de vote étaient installés dans des bâtiments complètement abandonnés, sans fenêtre, sans chauffage (les températures matinales étaient de l'ordre de 0°C) et sans électricité. Dans de nombreux cas, ils étaient aussi très petits et situés dans des zones qui n'étaient peut-être pas très éloignées de champs de mines. Très souvent, ils étaient mal équipés et manquaient notamment d'isoloirs qui auraient assuré le secret du vote. Ce problème était moins grave dans les bureaux de vote spacieux où l'on pouvait s'asseoir dans un coin sans être observé. Dans certains bureaux de vote exigus, le secret du vote n'a certainement pas pu être assuré. Toutefois, d'une façon générale et autant que nous ayons pu le constater, il n'y a pas eu de tentative d'intimider les électeurs en les observant de trop près. Les électeurs n'ont pas paru se préoccuper de ces aspects du vote. Sauf dans les villages, les commissions des bureaux de vote ne semblaient même pas connaître les électeurs car beaucoup de ces derniers n'étaient arrivés que plus récemment dans ces villes.

Interrogé sur l'absence d'isoloirs, le président de la commission électorale de Knin a répondu que les commissions électorales étaient responsables de l'organisation du scrutin mais ne possédaient aucune ressource financière. Elles avaient donc dû compter sur les services des communes ou de la Zupanija, lesquelles n'avaient pas pu, faute de moyens financiers, leur fournir le matériel nécessaire. Il paraissait être conscient du fait qu'il s'agissait d'un point faible mais, à vrai dire, les conditions générales de vie dans la région après la guerre semblent être très difficiles. Il convient

également de souligner que la zone de Knin n'a été que très récemment (en 1997) intégrée dans une Zupanija différente. Elle appartenait auparavant à la Zupanija de Zadar et est maintenant incorporée dans la Zupanija de Sibenik. Nous nous sommes efforcés de comprendre pourquoi. Le président et les membres de la commission électorale de la Zupanija que nous avons rencontrés n'ont pas pu ou pas voulu nous donner une réponse claire en indiquant qu'il s'agissait d'une question politique qu'il ne leur appartenait pas de commenter. On nous a toutefois fait comprendre que, comme dans le cas d'autres décisions politiques (sous-entendu les changements intervenus à Zagreb), il se peut que les décisions ne profitent pas toujours à ceux qui espèrent en tirer un certain avantage. Quoi qu'il en soit, et vu de l'extérieur, la décision peut ne pas être déraisonnable d'un point de vue géographique.

Le jour de l'élection était ensoleillé mais (du moins dans les zones montagneuses) froid. Les gens paraissaient très désireux de participer au vote et, à première vue, il n'y a pas eu un nombre important de procédures irrégulières. Il n'y a eu ni cris ni violence dans les secteurs que nous avons pu observer.

Le bureau de vote militaire que nous avons visité paraissait bien organisé. Le secret du vote était garanti par le fait que les électeurs se rendaient à l'autre bout d'un très grand hall où personne ne pouvait normalement voir comment ils votaient. Dans ce bureau, une grande photographie du Président Tudjman était accrochée au mur mais on nous a expliqué qu'il était le commandant en chef de l'armée. Nous n'avons eu aucun problème pour entrer dans ce bureau de vote qui était situé non pas dans une caserne mais dans une maison qui servait de club et de cantine militaires.

A Sibenik, nous avons visité, entre autres, de nombreux bureaux de vote mis en place pour les personnes déplacées originaires de Slavonie orientale. Ces bureaux étaient divisés en fonction des municipalités pour lesquelles les personnes déplacées devaient voter. Il est apparu que, dans certains cas, il y avait plusieurs centaines de votants tandis que, dans d'autres, un seul électeur était inscrit et les cinq membres de la commission du bureau de vote ont attendu toute la journée que cet électeur se présente. On peut donc se demander si cette procédure est vraiment raisonnable. Mais elle a évidemment été inspirée par le fait qu'aucune véritable liberté de circulation n'a été établie par l'Atnuso pour permettre aux personnes déplacées de retourner en Slavonie orientale pour y voter.

Les électeurs ont semblé comprendre relativement bien la procédure de vote très compliquée où il fallait émettre cinq votes différents. Les bulletins étaient de couleurs différentes qui étaient indiquées sur les urnes. Ils étaient ensuite comptés séparément. Il n'y a eu qu'un très petit nombre d'erreurs (bulletins dans la mauvaise urne). Dans ce cas-là, ces bulletins étaient ajoutés aux autres bulletins déjà comptés.

Dans le bureau de vote que nous avons visité, le dépouillement s'est assez bien déroulé, même s'il a duré plusieurs heures dans un grand hall central très mal chauffé de l'hôpital local. En nous promenant dans l'hôpital, nous avons aussi constaté qu'en certains endroits, que l'on ne pouvait apercevoir directement depuis le bureau de vote, il y avait un grand nombre d'affiches électorales du HDZ. Le dépouillement a pris plusieurs heures.

Les choses se sont vraiment compliquées à la fin de la procédure c'est-à-dire au moment où les résultats auraient dû être reportés dans le procès-verbal qui devait être établi séparément pour chacun des cinq scrutins. Il est apparu que les membres de la commission du bureau de vote n'étaient pas suffisamment qualifiés pour compléter ces procès-verbaux. Ils étaient donc très hésitants et, après de longues discussions, ils ont décidé de ne pas reporter les chiffres dont ils avaient pourtant tous pris note. Ils ont donc signé les procès-verbaux sans y avoir intégré les chiffres et des membres de la commission du bureau de vote se sont rendus avec ces procès-verbaux incomplets auprès de la



commission électorale municipale où on leur a dit comment y reporter les chiffres. On peut seulement espérer qu'aucune manipulation n'a eu lieu à ce stade de la procédure, mais il est rassurant de savoir que les observateurs des partis ont également pris note des résultats au bureau de vote avant de partir.

Apparemment, d'autres commissions de bureau de vote ont connu le même problème. Certaines d'entre elles semblent avoir été plus futées en se rendant d'abord auprès de la commission électorale municipale pour lui demander comment reporter les chiffres puis en retournant au bureau de vote pour les inscrire dans le procès-verbal en présence de tous les membres.

Ces hésitations quant à l'établissement effectif des procès-verbaux sont fâcheuses car la question des procès-verbaux avait été un élément clé lors des discussions antérieures. Le fait que les représentants et les observateurs des partis puissent formuler des observations sur ces procès-verbaux et puissent en avoir une copie avait été accueilli comme un grand pas en avant sur la voie de la démocratie. Bien que rien ne laisse penser qu'il y ait eu effectivement des manipulations, il convient de souligner que si l'on avait voulu se livrer à des manipulations, cela aurait pu se produire à ce stade crucial de la procédure.

Nous recommandons donc qu'un aspect important du traitement des résultats soit radicalement modifié. Au nom de la transparence, les commissions des bureaux de vote et les commissions électorales municipales devraient être non seulement autorisées mais aussi obligées de rendre publics les résultats provisoires des scrutins immédiatement après le dépouillement. Cela n'empêcherait pas de procéder à un nouveau dénombrement ou ajustement au cas où des irrégularités auraient pu se produire, mais ces corrections des résultats devraient être tout aussi transparentes et leurs justifications devraient être clairement indiquées. La publication rapide des résultats est toujours une bonne garantie contre les manipulations et une mesure de confiance à l'égard des électeurs.

Une autre grave lacune a tenu à la désignation tardive des représentants des partis et des observateurs des partis et au fait que les gens n'ont pas compris la différence entre les deux. En fait, à la commission de la Zupanija de Sibenik, nous avons appris que certains représentants aux commissions des bureaux de vote n'avaient été désignés que le 12 avril à minuit, soit la veille de l'élection. Le représentant du HDZ nous a indiqué qu'on avait choisi les mêmes personnes comme représentants du parti et observateurs du parti. On peut donc se demander si cette distinction est vraiment utile. La limitation du nombre des observateurs peut certainement avoir été justifiée par des raisons pratiques dans toute une série de petits bureaux de vote. Toutefois, dans les autres, il y aurait eu suffisamment de place pour accueillir les observateurs de tout parti désireux d'en nommer.

Un autre problème que nous avons constaté est le fait que le contrôle de la participation électorale n'était pas facile étant donné que la commission du bureau de vote entourait seulement d'un cercle le numéro d'ordre sur la liste électorale. On peut se demander s'il ne conviendrait pas de demander aux électeurs de signer la liste et de tamponner ensuite leur carte d'identité ou leur carte d'électeur au cas où une telle carte serait établie. Il nous a également semblé qu'il y avait une annulation exagérée des bulletins lorsque la volonté des électeurs n'était pas exprimée de la façon escomptée par la commission. Toutefois, la commission a appliqué cette règle équitablement à tous les votes, quel que soit le parti pour lequel ils avaient été exprimés. On ne peut donc pas prétendre que cela ait eu des répercussions sur les résultats, mais le principe du respect de la volonté des électeurs lorsque cette volonté a été clairement exprimée devrait être un principe général dans toutes les élections.

Nous avons eu des contacts avec les membres locaux de l'OSCE qui paraissaient être bien organisés sur place mais qui couvraient, depuis Knin, une très vaste zone allant de Zadar jusqu'à Dubrovnik. Nous sommes convenus avec eux d'éviter d'être présents dans le même bureau de vote pour l'ouverture ou la clôture et nous n'avons rencontré leurs observateurs que dans un seul cas. Ils nous ont donné des informations générales sur la situation politique et démographique de la région. Au bureau de vote où nous sommes restés pour le dépouillement, un observateur néerlandais de l'ECMM y a également assisté pendant un certain temps. Il avait auparavant travaillé avec l'Ifor à Srebrenica (Bosnie et Herzégovine).

Nous étions également convenus avec l'OSCE que nous remplirions leurs rapports sur les bureaux de vote, ce que nous avons fait et nous avons remis ces rapports le lundi matin à la première heure au représentant local de l'OSCE. Toutefois, il était trop tôt pour procéder à un compte rendu de mission avec eux et nous avons dû retourner à Zagreb pour assister au rapport général de fin de mission organisé par le congrès. Aucun compte rendu local spécifique de mission n'a donc été organisé.

Une liste du nombre d'électeurs dans les différentes communes nous a aussi été fournie. Ce nombre était de 43 000 à Sibenik, 6 000 à Knin et 8 000 à Drnis.

# OBSERVATION DES ÉLECTIONS LOCALES EN RÉPUBLIQUE DE CROATIE

## Noms des membres de l'équipe

M. Jan Hallberg, maire-adjoint de Göteborg  
M<sup>me</sup> Sylvie Affholder, secrétariat du CPLRE.

## Villes visitées

Sisak, Petrinja, Kutina, Novska, Jasinova, Seliste, Mikeuliste.

## Nombre total de bureaux de vote visités et nom des communes

Nombre total de bureaux de vote visités: quatorze (14).

A Sisak, Petrinja et Kutina, l'équipe a visité des bureaux de vote destinés aux personnes déplacées votant pour certaines communes de Slavonie orientale: Vukovar, Ilok et Tordinci.

## Contacts avec les commissions électorales et diverses organisations

- Le président de la commission électorale du comté de Sisak;
- M. Peter Heiberg et M. Jean Smeulders, du bureau régional du BIDDH à Sisak;
- le président de la commission électorale municipale de Kutina;
- les représentants locaux des partis politiques suivants: HDZ, HSLs, SDP, HSS, etc.

## Résumé des observations

L'équipe n'a constaté aucune difficulté majeure. Les élections se sont déroulées sans incidents. Les bureaux électoraux étaient bien informés de la manière de gérer les problèmes. Néanmoins, quelques difficultés ont surgi du fait que cinq scrutins avaient lieu simultanément. Les membres des bureaux n'avaient pas toujours conscience de la différence entre les représentants d'un parti politique et les observateurs d'un parti dans les bureaux de vote. Les représentants des partis politiques se sont surtout plaints de la campagne préélectorale. Dans l'ensemble, la procédure électorale a laissé une impression positive; toutefois, on a noté quelques lacunes, et en particulier:

- le manque de place, et une protection insuffisante du secret dans certains bureaux de vote;
- un signalement insuffisant des bureaux de vote;
- des conditions matérielles difficiles dans les zones récemment libérées;
- des inexactitudes dans le nom d'un candidat et le prénom d'un autre candidat sur les listes;
- une formation insuffisante des membres des bureaux en matière de rédaction du procès-verbal, ce qui a retardé la commission électorale municipale dans son examen des résultats.

## **OBSERVATION DES ÉLECTIONS LOCALES EN RÉPUBLIQUE DE CROATIE**

### **Noms des membres de l'équipe**

M. John MORGAN (conseiller municipal de Test Valley)  
M. Gellért SZABO (maire de Szentkiraly, Hongrie).

### **Villes visitées**

Brestovac, Vilic Selo, Boricevci, Orljavac, Lipik, Spanovica, Stari Majur, Prekopakra, Donja Obrijež, Plostine, Veliki Banovac, Pakrac, Okucani, Ladevac et Benkovac.

### **Nombre total de bureaux de vote visités**

L'équipe a visité vingt-trois (23) bureaux de vote dans les comtés de Pozesko-slavonska et de Brodsko-posavska.

### **Résumé des observations**

Dans le comté de Pakrac, on a constaté que cinq (5) bordereaux de résultats avaient été remplis au crayon par la commission électorale locale. Comme il est de règle, un seul bordereau a été envoyé pour chacune des cinq élections, et le total n'a pu être calculé avant que les observateurs n'aient contrôlé les bulletins rejetés ou nuls.

Toutes les élections ont été organisées de manière loyale et très efficace; nous nous sommes félicités de constater que l'ensemble du personnel électoral et des observateurs avaient fait un excellent travail dans chacun des vingt-trois bureaux de vote visités.

Nous avons observé avec intérêt, dans l'un des bureaux de vote, la présence d'un certain nombre de Serbes venus en voiture ou en camionnette pour déposer leur bulletin, leur village ayant été détruit.

Nous sommes donc en mesure de déclarer que les élections étaient libres et loyales dans cette zone d'observation.